

Compte rendu de la trente-quatrième Assemblée Générale Ordinaire de l'AFM, le 22 octobre 2017 à Autun (Saône-et-Loire)

Par Robert PECORINI, Secrétaire de l'AFM

La trente-quatrième AGO de l'AFM s'est tenue le dimanche 22 octobre 2017 à Autun (Saône-et-Loire). Dans le très fonctionnel et immense Parc des expositions de l'Eduen, l'organisation, sous l'égide du **Groupe d'Etudes et de Recherches Géologiques de l'Autunois Morvan (GERGAM)**, a été parfaite.

Lire plus loin dans ce Cahier, le compte rendu de la rencontre microminéralogie et des animations en marge de l'AGO.

Nous étions 81 binos, avec une participation internationale de nos fidèles amis italiens, allemands et belges.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le dimanche matin de 9h15 à 10h30. Voir plus loin le renouvellement du CA et du Bureau de l'AFM.

Le dimanche 22 octobre 2017 à 11h23, Jean-Luc DESIGNOLLE, Président de séance, ouvre la trente-quatrième Assemblée Générale Ordinaire de l'AFM. Sont présents ou représentés 112 membres : 75 membres présents, et 37 procurations.

Le quorum étant atteint, la 34^e AGO de l'AFM peut délibérer dans le respect des statuts. Le Président demande à l'assemblée si les votes peuvent se dérouler à main levée. Oui à l'unanimité.

1) Compte rendu de l'AG de 2016

Le compte rendu de l'AG 2016 ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité.

2) Situation financière

Notre Trésorier, Guy BERNADI n'ayant pas pu venir, nous a fait parvenir la synthèse suivante pour les comptes de l'exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017 (Tous les documents comptables sont consultables sur simple demande auprès du Trésorier) :

Comme tous les ans, la situation financière qui vous est présentée est arrêtée au 31 août de l'année en cours et couvre la période des 12 derniers mois.

Cette année le total des ressources est supérieur à celui des dépenses, engendrant un excédent de plus de 1 800 €.

La principale raison de cet excédent est le moindre coût de la confection des cahiers et notamment le spécial 2016. La fabrication de nos cahiers s'est ainsi élevée à 11 110 € et les frais d'affranchissement se stabilisent aux alentours de 1 500 €.

Le stock de T-shirts et casquettes a été renouvelé pour près de 1 900 €, somme certes conséquente mais qui va nous permettre de tenir quelques années.

On peut remarquer cette année l'importance du poste « organisation AG » pour un peu plus de 4 000 €. D'ordinaire ce poste ne comprend que des petites dépenses annexes telles que l'achat de coupes et de récompenses pour les concours, mais, en 2016, c'est l'AFM directement qui organisait l'AG et non pas un club membre. L'AFM a donc géré l'ensemble des flux financiers de la manifestation et, en contrepartie de ces dépenses, figurent dans les recettes au chapitre « autres revenus » les chèques d'inscriptions et de commandes de repas envoyés par les participants.

Le montant des cotisations est en léger repli, suivant la courbe des inscriptions. Quant à nos ventes de publications, même si le gros des ventes de notre ouvrage sur Cap Garonne est maintenant passé, elles restent satisfaisantes à près de 4 000 €. Dans l'ordre des meilleures ventes on relève le Cap Garonne, le spécial Grenats et l'éternel PO/Corbières.

L'exercice comptable se clôture donc sur une situation financière toujours aussi saine et stable s'élevant à 35 592 € répartis entre notre compte sur livret pour 34 255 €, notre compte courant pour 868 €, notre compte Paypal pour 147 € et enfin 321 € en caisse.

SITUATION FINANCIERE AU 31/08/2017	
Période du 01/09/2016 au 31/08/2017	
Ressources	
Cotisations	13 236,52
Ventes de publications	3 955,02
Ventes d'ouvrages	7,00
Revenus de placements	249,95
Autres revenus	4 509,98
Ventes de T-shirts et casquettes	291,00
Total des ressources	22 249,47
Dépenses	
Cahiers	11 113,34
Routage et poste	1 462,90
Gestion AFM	922,06
Assurance	400,22
Redevances et cotisations	69,00
Fournitures de bureau	410,41
Organisation AG	4 020,03
Fabrication de T-shirts, casquettes etc..	2 008,94
Total des dépenses	20 406,90
Excédent de la période	1 842,57
Situation patrimoniale	
Compte Livret A	34 255,21
Compte courant	868,58
Caisse trésorier (Espèces)	321,11
Compte Paypal	147,11
Total situation patrimoniale	35 592,01

La Commissaire aux Comptes, Christiane BOSSENS, nous transmet son rapport. Elle déclare que ceux-ci sont tenus régulièrement, et conformément aux règles comptables. Elle n'a aucune remarque à formuler et donne quitus au Bureau de l'AFM pour la tenue des comptes. Les membres présents ou représentés donnent, à l'unanimité, quitus au Trésorier pour la gestion de l'exercice 2016/2017.

3) Cahiers des Micromonteurs et membres AFM

Le Cahier :

La qualité du Cahier, tant par le contenant que par le contenu est très appréciée. La réalisation du Cahier 3/2017 « Montroc, Le Moulinal, et Franciman » a reçu de nombreux commentaires élogieux.

Un grand merci au Rédac' chef et aux auteurs.

Le Spécial 2018, sera comme prévu réalisé par François PERINET, notre expert es « Sables et alluvions ».

En 2019, un Cahier sur un gisement marocain est en cours d'écriture, sous la direction de Georges FAVREAU et Jean-Pierre BARRAL.

Pour 2020, l'idée d'un spécial Salsigne fait son chemin, n'est-ce pas Elise !

D'autres articles sont en cours, comme un inventaire des zircons du Sancy, par Jean-Luc DESIGNOLLE ou un article sur l'autunite, historique de la découverte, suscité par notre présence à Autun.

Et pour continuer à recevoir des Cahiers de qualité, nous invitons tous les membres de l'AFM à fournir des articles à Jean-Pierre BARRAL. Contact : barral_villachems@hotmail.com.

Une précision au sujet de l'ouvrage Cap Garonne, nous allons essayer de référencer cet ouvrage auprès de grands distributeurs (FNAC, Amazon...) pour relancer les ventes. Il est aussi à l'étude de publier un article de mise à jour, suite aux découvertes réalisées depuis la parution de l'ouvrage.

Les Membres :

Le nombre des membres est légèrement en baisse : 383. Des départs, 26, compensés en partie par quelques nouveaux ou anciens qui reviennent.

Nos amis étrangers, au nombre de 40, représentent toujours près de 10 % des membres.

Il est bon de rappeler que nos amis étrangers avec leurs compagnes étaient encore nombreux lors de l'AG.

Merci pour leur présence régulière, et ne manquons pas de leur rendre la pareille en allant aux rencontres en Italie, Belgique, Espagne ...

Une bonne nouvelle pour eux, nous avons décidé de mettre la cotisation pour les non résidents en France au même tarif que pour les résidents en métropole. En effet, les tarifs postaux ne sont maintenant pas plus chers pour l'étranger que pour la France, à condition de noter « revues et brochures » sur l'enveloppe...

4) Activités extérieures

Sainte-Marie-aux-Mines 2017 :

L'AFM était présente à Sainte-Marie-aux-Mines pour la 54^e exposition internationale. Notre stand est toujours très visité, surtout à l'heure de l'apéro ! Lire par ailleurs dans ce Cahier le CR de SMAM 2017.

Vous avez pu lire dans le 2/2017, en juin à Dijon : « Du terrain au labo, 2^e rencontre amateurs/professionnels en Sciences de la Terre ». L'AFM était représentée par Jean-Luc DESIGNOLLE.

Suite à l'AG 2016, nos amis Brigitte et Michel HIRON ont organisé en 2017 une exposition à ORVAL. Un réel succès pour la microminéralogie.

Mi-juin, au parc d'exposition Tellure (<http://www.tellure.fr/>), dans le Val d'Argent à Sainte-Marie-aux-Mines, Alain STEINMETZ a organisé une rencontre de microminéralogie.

Rappel : L'AFM a été sollicitée pour être partie prenante dans l'animation du congrès mondial de l'IMA qui se déroulera en France, à Lyon en...2022 ! Le dossier de candidature a été agrémenté de photos piochées sur notre site internet. Voir le site : <http://www.ima2022.fr>

5) Régions

Dans un souci de maîtriser la durée de l'AG, et sauf si un événement majeur le nécessitait, l'activité des régions sera reprise dans des comptes rendus dans ce cahier.

6) AFM et Internet : <http://www.micromineral.org>

Martine VALVERDE, notre AFM Webmistress nous signale que les problèmes de piratages de notre site internet sont toujours d'actualité : l'hébergeur ne semble pas vraiment motivé pour traiter les problèmes des « petits » clients que nous sommes. Le changement d'hébergeur est à l'étude.

Vous serez informé par mail et/ou dans les prochains Cahiers. Le site est toujours en ligne, avec parfois des « comportements » aléatoires.

7) Collection AFM / ENSM Paris Tech

Jean Luc nous informe que la prise de photos des échantillons en collection suit son cours. Nous en sommes à près de 3 000 échantillons. Rappel : seuls des échantillons de gisements français peuvent entrer dans la collection.

Suite à la rencontre avec le conservateur du Musée d'Autun, il est envisagé la création d'une collection régionale de microminéraux qui serait implémentée au Musée d'Autun. Les modalités de cette collaboration seront mises en place après concertation entre l'AFM, le GERGAM et le Musée. Marie-Pierre LARGEOT suivra ce projet pour l'AFM.

8) Renouveaulement du CA

Le Conseil d'Administration 2016/2017 étai composé comme suit :

BARRAL Jean-Pierre (élu 2016)
BERNADI Guy (élu 2014) sortant
BOURGAREL Jean-Pierre (élu 2015)
BOURGOIN Vincent (élu 2014) sortant
DESIGNOLLE Jean-Luc (élu 2014) ... sortant
FAVREAU Georges (élu 2014) sortant
FERMIS André (élu 2015)
FOURNIER Manu (élu 2014) sortant
GALEA-CLOLUS Valérie (éluée 2014) sortante
HIRON Brigitte (éluée 2015)
LARGEOT Marie Pierre (éluée 2016)
PECORINI Robert (élu 2015)
PILLOT François (élu 2015)
STEINMETZ Alain (élu 2015)
VALVERDE Jacques (élu 2014) sortant

Présents à la réunion du CA précédant l'AG 2017 :

BARRAL Jean-Pierre (élu 2016)
BOURGAREL Jean-Pierre (élu 2015)
BOURGOIN Vincent (élu 2014)
DESIGNOLLE Jean-Luc (élu 2014)
FAVREAU Georges (élu 2014)
FERMIS André (élu 2015)
GALEA-CLOLUS Valérie (éluée 2014)
HIRON Brigitte (éluée 2015)
LARGEOT Marie Pierre (éluée 2016)
PECORINI Robert (élu 2015)
PILLOT François (élu 2015)
STEINMETZ Alain (élu 2015)

Absents excusés :

BERNADI Guy (élu 2014)
FOURNIER Manu (élu 2014)
VALVERDE Jacques (élu 2014)

Sur les 7 membres sortants, FOURNIER Manu ne se représente pas.
Appel à candidatures : Martine VALVERDE fait acte de candidature.
Tous les membres sont réélus et élue à l'unanimité.

Composition du CA 2017-2018

BARRAL Jean-Pierre (élu 2016)
BERNADI Guy (**élu 2017**)
BOURGAREL Jean-Pierre (élu 2015)
BOURGOIN Vincent (**élu 2017**)
DESIGNOLLE Jean-Luc (**élu 2017**)
FAVREAU Georges (**élu 2017**)
FERMIS André (élu 2015)
GALEA-CLOLUS Valérie (éluée **2017**)
HIRON Brigitte (éluée 2015)
LARGEOT Marie Pierre (éluée 2016)
PECORINI Robert (élu 2015)
PILLOT François (élu 2015)
STEINMETZ Alain (élu 2015)
VALVERDE Jacques (**élu 2017**)
VALVERDE Martine (**éluée 2017**)

Election du Bureau par le CA :

Après l'AG, le nouveau CA procède à l'élection du Bureau.

Guy BERNADI ne souhaite pas se re-présenter comme Trésorier, mais postule pour le poste de Trésorier-adjoint pour assurer la continuité.

Brigitte HIRON fait acte de candidature pour lui succéder.

Tous les autres membres du Bureau se représentent. Le résultat du vote donne à l'unanimité :

Composition du Bureau 2017-2018 :

Président :	Jean-Luc DESIGNOLLE
Vice-présidents :	Vincent BOURGOIN / Alain STEINMETZ
Secrétaire :	Robert PECORINI
Secrétaire adjoint :	Jean-Pierre BARRAL
Trésorière :	Brigitte HIRON
Trésorier adjoint :	Guy BERNADI

Pour information « Hors CA » :

Commissaire aux Comptes :

Christiane BOSSENS

Rappel des membres d'honneur :

Présidents d'honneur :

Georges FAVREAU

Pierre GATEL

Membres d'honneur

Michel DELIENS

Jean-Claude LEYDET

Éric NAUD †

Marcel PREVOTAT †

Robert VERNET †

9) Questions

Notre ami Paul CHIFFRE nous demande s'il serait possible d'avoir dans le Cahier, une photo des nouveaux membres lors de leur annonce. Suggestion retenue, en application pour les nouveaux membres qui le désirent, dès le Cahier 4/2017.

10) Préparation des futures AG

Pour l'organisation des futures AG, il a été décidé lors de la réunion du CA, de revenir aux dispositions de base et de demander aux organisateurs de ne proposer que le repas du samedi soir et si possible, une buvette avec boissons et casses-croutes.

Le repas du vendredi reste comme actuellement, libre pour ceux qui veulent bien se retrouver.

Les repas du samedi midi et dimanche midi sont, selon les bonnes habitudes, tirés du sac. Ceci afin de simplifier la charge de travail des organisateurs et de limiter quelque peu les frais des participants.

Pour 2018, Blagnac était initialement prévue, mais non réalisable en raison de manque de « bras ».

A ce jour, une solution est envisagée à Moulins. Toutes les informations sur l'AGO de l'AFM 2018 vous seront communiquées dans les Cahier 2018.

Il est 11h47, la trente-quatrième Assemblée Générale Ordinaire de l'AFM se termine. Vive la trente-cinquième !

Le 22 octobre 2017, pour le Conseil d'Administration, le Secrétaire de l'AFM,

Robert PECORINI



